

ut rien faire, Mr. le duc d'Aiguillon se vit obligé de demander sa récusation par une requête aux chambres assemblées. Non-seulement sa demande fut jugée mal-fondée, mais il fut encore condamné à une amende de 200 livres. D'après son appel au conseil, cet arrêt qui n'a paru être que l'effet de la prévention, est cassé, & en outre, le Roi évoque à son conseil le fonds de l'affaire, probablement pour en ordonner le renvoi à tel autre parlement que Sa Maj. jugera à propos.

Mr. Necker dîna il y a quelques jours chez Mr. l'Archevêque, ce qui n'a pas manqué d'occasionner diverses conjectures dans le public. Il étoit accompagné de Mr. Tronchin, premier médecin de Mgr. le duc d'Orléans. Ce ministre vient de donner une nouvelle preuve de générosité, s'il est vrai, comme on l'assûre, que c'est lui qui a sollicité du Roi le rappel des abbés Roubaud & Baudeau, exilés sous le ministère de Mr. de Clugny. Il est du moins certain, que le premier, relégué dans la généralité de Caen, a reçu la liberté de se rendre où il voudra, & que la lettre de rappel du second est également expédiée. On fait, que ces deux abbés s'étoient attiré cette disgrâce par un zèle brûlant & furieux pour le système des économistes, & que Mr. Baudeau a critiqué les écrits de Mr. Necker pour la défense du système de Colbert, d'une manière qui sentoît le fanatisme & la sédition.

Mr. J. J. Rousseau a été assailli à la promenade